



TRAME NOIRE

TRAME NOIRE

Parc naturel régional de Brière

12 octobre 2026



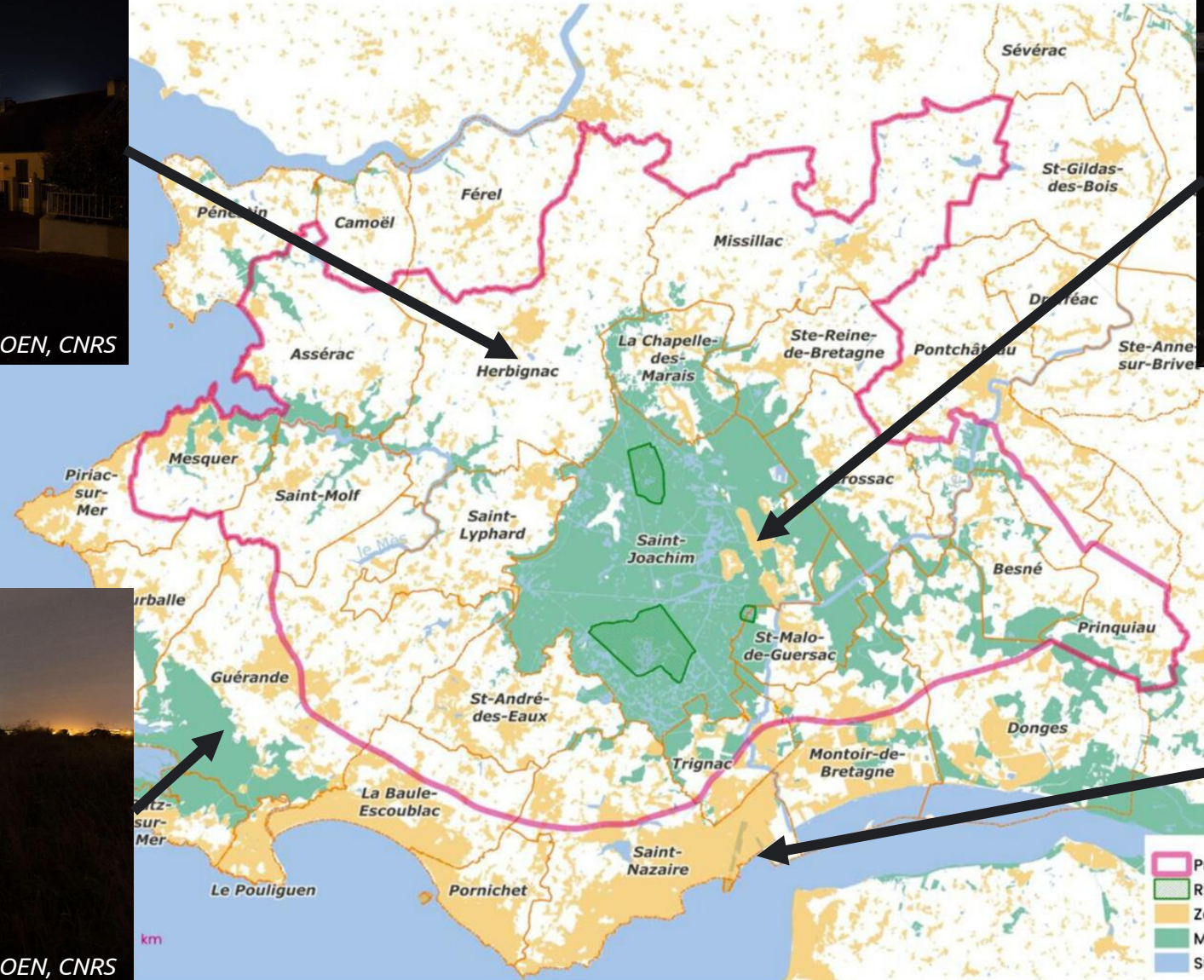
Cofinancé par
l'Union européenne





©Samuel Challéat – OEN, CNRS

Communes bocagères



©Samuel Challéat – OEN, CNRS

Îles des marais de Brière



©Samuel Challéat – OEN, CNRS

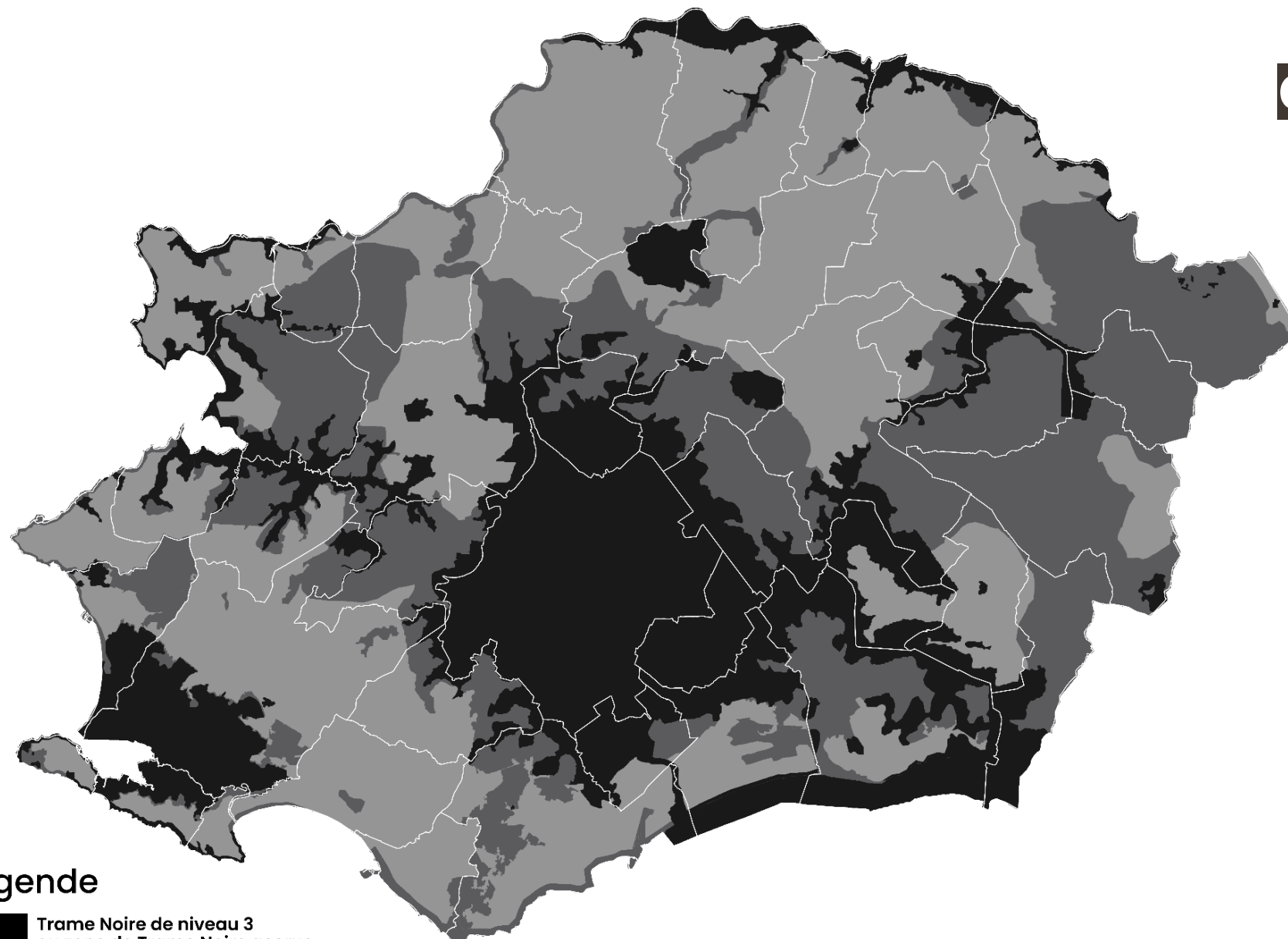
Marais salants de Guérande



©Samuel Challéat – OEN, CNRS

Estuaire de la Loire

LA TRAME NOIRE ET SES PARTENAIRES



Légende

-  Trame Noire de niveau 3
ou zone de Trame Noire accrue
-  Trame Noire de niveau 2
ou zone de Trame Noire
-  Trame Noire de niveau 1
ou zone tampon

GROUPEMENT DE PRESTATION



GOUVERNANCE





©ARTELIA

Orientation

Température
de couleur

Niveaux
photométriques

Temporalité

SOLUTIONS TECHNIQUES DÉCLINÉES SELON

- Les **niveaux de la Trame Noire**
- Les **types de voirie et d'espace**
- Les **niveaux de fréquentation/d'usage** selon la période de la nuit et la saisonnalité

Fiche prescriptive 7a,b&c. Zones de centralités

TN 3

En zone de Trame Noire de niveau 3 - Commune rurale ou urbaine à faible nombre de points lumineux

Les centralités des communes ont un fonctionnement particulier : elles sont souvent marquées par la présence de commerces et/ou d'équipements qui génèrent un flux d'usagers à la nuit tombée, ce qui nécessite alors un éclairage adapté.

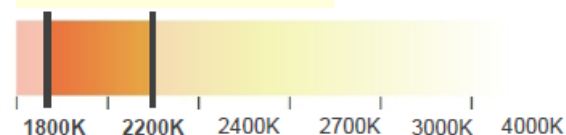
Nota : pour les autres typologies de voies (principales/douces), se référer aux prescriptions des fiches relatives à ces typologies.

Niveaux photométriques

Voies de desserte de cœur de bourg en période de pointe : 5 à 7,5 lux

➤ Uniformité : 0,4

Températures de couleur 1800K à 2200K



Temporalité

Nota : les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon les communes

Période de pointe : Allumage 100 %

Période transitoire : Extinction ou maintien ponctuel (selon usages/sécurité) avec gradation à 50%

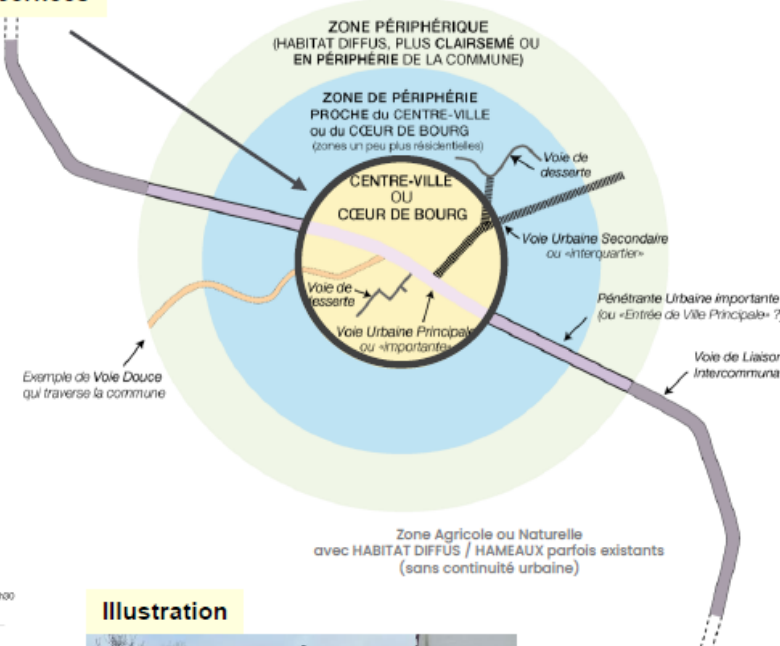
Cœur de nuit : Extinction

AUTOMNE / HIVER D'OCTOBRE À AVRIL



PRINTEMPS / ÉTÉ DE MAI À SEPTEMBRE

Zones concernées



Illustration



Exemple de zone de centralité – cœur de bourg à Crossac

54 fiches
prescriptives

Intégration au sein
des outils du
Syndicat d'Énergie
TE44

ÉLUS ET TECHNICIENS COMMUNAUX



- **Déambulations nocturnes proposées à chaque commune du Pnr**
 - *Échanges sur les spécificités de leur parc d'éclairage*
 - *Appréhension de la gestion différenciée appliquée à l'éclairage*
- **Des carnets de prescriptions techniques personnalisés par commune selon leurs spécificités**

HABITANTS & SCOLAIRES

Trop de lumière ?

Ciel étoilé
Un tiers de l'humanité ne voit plus la Voie lactée

Santé publique
La nuit, la lumière perturbe notre horloge biologique

Climat
L'éclairage public représente en moyenne 32% de la consommation d'électricité des communes

Biodiversité
La lumière artificielle est la 2ème cause d'extinction des insectes

Entreprises, collectivités, particuliers, contribuez à la qualité de la nuit !

Rdv sur parc-naturel-briere.com
Rubrique Trame Noire

Éclairer "juste" et non pas juste éclairer

Diriger le flux vers la surface à éclairer
Préférer des lumières chaudes
Diminuer l'intensité lumineuse
N'allumer que lorsqu'il y a un usage

Le territoire s'engage dans la gestion différenciée appliquée à l'éclairage public

Découvrez la démarche !
Rendez-vous sur parc-naturel-briere.com
Rubrique Trame Noire

TRAME NOIRE

GUIDE DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR PRIVÉ À destination des particuliers
Pour vous accompagner aux bonnes pratiques

Aller plus loin avec la Trame Noire
Travailler à l'aide de l'expertise d'agences d'écologie et de concertation lumineuse, la Trame Noire se caractérise par différents niveaux de sensibilité qui ont vocation à évoluer, évoluer ou restaurer une qualité de nuit suffisante à la fonctionnalité des écosystèmes.

Zones accrues
de 100% à 200% (maximum 200%)

Zones intermédiaires
de 50% à 100% (maximum 100%)

Zones tampons
de 10% à 50% (maximum 50%)

Théâtre en ville/bourg, je suis en !
- Zone tampon : Puyricard, La Roche-Beaucourt, La Chapelle-des-Bois, La Roche-de-Brière, Guéret, Gilly, Lempdes, ...
- Zone intermédiaire : Lempdes, Guéret, La Chapelle-des-Bois, La Roche-de-Brière, Guéret, Gilly, Lempdes, ...
- Zone accrue : St-Jacques, St-Martin-de-Guyard, Tignes

Pour en savoir plus sur la Trame Noire

Guide des bonnes pratiques à destination des particuliers

Campagne d'affichage pour interpeller



Projet scolaire – continuités écologiques

LE MOIS de la NUIT en Brière

2026
18ème ÉDITION

Parc naturel régional de Brière
unesco

80 animations en lien avec la nuit et des évènements marquants

ACTEURS ÉCONOMIQUES



©Pnr Brière

Ateliers

**Déambulations
parcs d'activité**



©Samuel Challéat – OEN, CNRS



Guide des bonnes pratiques à destination des entreprises

**Évènements
du monde
économique**



©VilledeGuérande



TRAME NOIRE

Merci pour votre attention

12 octobre 2026



Cofinancé par
l'Union européenne



CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO